



Prise en charge du handicap

Pour les personnes concernées, une étude de la faisabilité sera faite pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. Merci de le signaler le plus en amont possible en terme d'adaptation de nos formations en concertations croisées avec Auto-Ecole Maillotte et Agir Mobilité. N'hésitez pas à vous reporter sur le site de l'CEREMH pour plus d'informations.